

République Française**Ville de Draguignan****N° 2023-141**

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	36

**RÉGIE MUNICIPALE DES PARKINGS DRACÉNOIS EXERCICE 2023 : DÉCISION
MODIFICATIVE N° 2****Mairie de Draguignan****EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan****Séance du 20 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 septembre à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, SYLVIE FRANGIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FREDERIC RENAULD

PROCURATIONS :

HUGUES BONNET À BRUNO SCRIVO, LISA CHAUVIN À CHRISTINE NICCOLETTI, BERNARD BONNABEL À CHRISTINE PRÉMOSELLI, MARIE-CHRISTINE GUIOL À OLIVIER GORDE, CHRISTIAN MAMECIER À SYLVIANE NERVI SITA

ABSENTS :

RENÉ DIES, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance : CAMILLE DIQUELOU**Publié le : - 2 OCT. 2023**

RAPPORTEUR : FRANÇOIS GIBAUD

Après le vote du budget de l'exercice 2023 de la Régie Municipale des Parkings Dracénois (budget primitif) par délibération du Conseil Municipal n° 2022-205 en date du 14 décembre 2022, du compte administratif par délibération n° 2023-051 du 12 avril 2023 et de la décision modificative n° 1 par délibération n° 2023-055 du 12 avril 2023, il convient à présent, compte tenu des derniers éléments d'exécution budgétaire, d'adopter la décision modificative n° 2 qui prévoit l'ajustement des crédits nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Cette décision modificative, jointe en annexe, obéit au principe d'équilibre et peut se résumer comme suit :

Dépenses et recettes d'Exploitation :	12 000,00 €
Dépenses et recettes d'Investissement :	0,00 €

- Section d'Exploitation :

Les recettes, d'un montant de 3 000,00 € au chapitre 013 proviennent du remboursement des charges de personnel, la somme de 9 000 € correspond au produit des services ;

Les dépenses, quant à elles, découlent de l'actualisation des charges de personnel pour 12 000,00 €.

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 12 000,00 €.

- Section d'Investissement :

Aucun ajustement n'est prévu en section d'investissement ;

Pour information, le Conseil d'Exploitation de ladite régie, réuni en date du 11 septembre 2023, a émis un avis favorable sur la décision modificative n°2.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

Par 31 voix Pour,

Par 5 voix Contre (Mesdames Camille DIQUELOU et Christine VILLELONGUE, Messieurs Jean-Bernard MIGLIOLI, Jean-Daniel SANTONI et Frédéric RENAULD)

- adopte, par chapitre, la décision modificative n° 2 de la régie Municipale des Parkings Dracénois de l'exercice 2023, jointe en annexe.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional

Secrétaire de séance :



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 **39**

Nombre de membres présents : 0 **36**

Nombre de suffrages exprimés : 0 **36**

VOTES :

Pour : 0 **31**

Contre : 0 **5**

Abstentions : 0 **0**

Date de convocation : **13 septembre 2023**

Présenté par (1), **François GIBAUD, adjoint au Maire délégué aux finances**

A le **Draguignan**

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session **Conseil municipal du 20 septembre 2023**

A, le **Draguignan, 20 septembre 2023**

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 - Richard STRAMBIO	
02 - Christine PRÉMOSELLI	
03 - Grégory LOEW	
04 - Sophie DUFOUR	
05 - François GIBAUD	
06 - Christine NICCOLETTI	
07 - Jean-Yves FORT	
08 - Brigitte DUBOUIS	
09 - Hugues BONNET	procurator a M. SCRIVO
10 - Sylvie FRANCIN	
11 - Alain HAINAUT	
12 - Danielle ADOUX-COPIN	
13 - Stéphan CÉRET	
14 - Lisa CHAUVIN	procurator a Mme NICCOLETTI
15 - Bernard BONNABEL	procurator a Mme PRÉMOSELLI
16 - Alain VIGIER	
17 - Michel PONTE	
18 - Bruno SCRIVO	
19 - Anne-Marie COLOMBANI	
20 - Christian MAMECIER	procurator a Mme NERVISITA



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

22 - Sylviane NERVI-SITA	
23 - Martine ZERBONE	
24 - Françoise MAURICE	
25 - Jean Pierre SOUZA	
26 - Évelyne LORCET	
27 - Richard TYLINSKI	
28 - Olivier GORDE	
29 - Magali TROIN DAL VECCHIO	
30 - Marie-Christine GUIOL	Proximité à M. GORDE
31 - Laureline AUBOURG-BASTIANI	
32 - Jean-Daniel SANTONI	
33 - René DIES	Absent
34 - Christine VILLELONGUE	
35 - Jean-Bernard MIGLIOLI	
36 - Camille DIQUELOU	
37 - Philippe SCHRECK	Absent
38 - Franck GRIGOLO	Absent
39 - Frédéric RENAULD	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **2 octobre 2023**

A. le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE DRAGUIGNAN
Utilisateur : porte Ombeline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_141
Objet :	RÉGIE MUNICIPALE DES PARKINGS DRACÉNOIS EXERCICE 2023 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-09-20 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	083-218300507-20230920-2023_141-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 083-218300507-20230920-2023_141-BF-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : flux_scelle_RMPD.xml Nom métier : 99_BU-083-218300507-20230920-2023_141-BF-1-1_1.xml	text/xml	27.1 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2023-141.pdf Nom métier : 70_DE-083-218300507-20230920-2023_141-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	275.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 octobre 2023 à 13h44min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 octobre 2023 à 13h44min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 octobre 2023 à 13h44min38s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	2 octobre 2023 à 13h45min03s	Reçu par le MI le 2023-10-02